Jersey

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Jersey compte 15 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Huit de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Jersey a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 15 décembre 2018. L'IM est entré en vigueur pour Jersey le 1er juillet 2018. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. Jersey n'a pas notifié sa convention avec Maurice. Aussi, à ce stade, cette convention ne sera pas modifiée par l'IM. Maurice a notifié sa convention avec Jersey aux fins de l'IM.

Jersey a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec Guernesey et l'Île de Man.

Jersey met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP[110].

B. Conclusion

Recommandation

Il est recommandé que Jersey élabore un plan afin de mettre en œuvre le standard minimum dans sa convention pour laquelle aucune mesure n'a encore été prise, et qui a été conclues avec un membre du Cadre inclusif sur le BEPS (Maurice).

Synthèse de la réponse de la juridiction – Jersey

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Chypre*	Oui, IM		COP
2	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
3	Estonie	Non	Oui, IM	COP
4	Guernesey	Non	Non	COP
5	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
6	Île de Man	Non	Non	COP
7	Liechtenstein	Oui, autres		COP
8	Luxembourg	Oui, IM		COP
9	Malte	Oui, IM		COP
10	Qatar	Oui, IM		COP
11	Royaume-Uni	Oui, autres		COP

[110] Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, Jersey choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

12	Rwanda*	Non	Non	
13	Seychelles	Non	Oui, IM	COP
14	Singapour	Oui, IM		COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Maurice	Oui

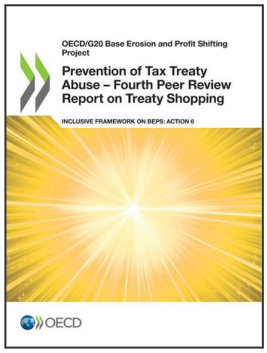

Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Jersey », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/24bba6b5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.